



**RELEVÉ DES DECISIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
SEANCE DU 25 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 20 heures30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

**PRESENTS** : MM TIXADOR Gilles - Mmes HURLIN Régine HIBSCHELE Jean-Marc - FABRE Alain - LAPIERRE Catherine - M. COULON Daniel - Mmes ARNAUD GIBOULET Sophie - DE CORO Jessica - GUILLET Sylvie - Mme BAECKER - Sybille BECHARD- Alain M RODRIGUEZ Guillaume - Mme PAIN Florence - MM DEHAUSSE Rémy - CLOCHEAU Patrick - Mme GAMONDES Sophie - M. FARA Julien

**ABSENTS** : M. AUBIN Dimitri - Mmes GEYNET HOULONNE Martine -

**PROCURATIONS** : Mme GEYNET HOULONNE à Mme LAPIERRE  
M. AUBIN à M. TIXADOR

soit 19 votants

Les points suivants ont été examinés au cours de la séance

1. **Désignation du secrétaire de séance** : Monsieur Julien FARA est désigné secrétaire de séance.

2. **Approbation du procès-verbal du 31 mars 2026**

Le procès-verbal de la séance du 31 mars est approuvé à l'unanimité.

3. **Convention de partenariat avec le groupement de défense sanitaire apicole du Gard (frelons asiatiques)**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature d'une convention avec le GDSA 30 (groupement de défense sanitaire apicole du Gard) afin de l'aider dans la lutte contre le frelon asiatique.

4. **Renouvellement convention avec la SACPA (fourrière animale)**

Afin de lutter contre la divagation des chiens, le conseil municipal approuve la convention avec la SACPA, fourrière animale qui prélève notamment les chiens non attachés.

*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

## **5. Renouveau des membres de la CCID (commission communale des impôts directs)**

A chaque mandat, le conseil municipal doit proposer à la DGFIP une liste de 12 commissaires titulaires et 12 suppléants parmi lesquels la direction des finances retiendra 6 noms (6 titulaires + 6 suppléants) afin de siéger à la commission communale des impôts directs.

## **6. Convention avec la CA Nîmes Métropole pour la programmation de spectacles de traditions taurines (roussataire)**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention proposée par la CA Nîmes Métropole pour la programmation de spectacles de traditions taurines sur le territoire de la commune. En 2026, c'est une roussataire qui viendra compléter le programme de la fête votive le 26 juillet 2026.

## **7. Convention avec la CA Nîmes Métropole pour la programmation de spectacles culturels en 2027 (Vendredis de l'agglomération ou Festivals de l'agglomération)**

La convention avec la CA Nîmes métropole relative à la programmation de spectacles culturels est approuvée à l'unanimité.

## **8. Désignation de représentants de la commune**

8.1 Correspondant DEFENSE : Monsieur Jean-Marc HIBSCHELE est reconduit dans sa mission de correspondant DEFENSE

8.2 SPL AGATE : Monsieur TIXADOR est désigné pour représenter la commune au sein du conseil d'administration de la SPL AGATE dont est membre la commune.

## **9. Charte de prévention des consommations à risques lors des fêtes traditionnelles :**

Après discussion, afin d'avoir un peu plus d'information, l'approbation de la charte de prévention des consommations à risques lors des fêtes traditionnelles est reportée l'année prochaine.

## **10. Questions diverses :**

10.1 Nom du parking à Vic : l'espace aménagé à Vic est dénommé « aire des Saint-Pierre » à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

10.2 A la demande de quelques élus, Madame HURLIN apporte des précisions sur la demande de modification des horaires scolaire du matin, point qui a été vu à différentes reprises avec les différents intervenants dans le milieu scolaire : à la rentrée de septembre, les nouveaux horaires seront : 8h30/11h30 et 13h30/16h30.

Le Maire,

**Gilles TIXADOR**

